



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur en Menuiserie Aluminium
au niveau des établissements pénitentiaires
(Nombre de postes : 5)**

Profil requis :

- Etre titulaire du diplôme de Technicien, ou diplôme équivalent, dans le secteur industriel (**Diplôme donnant accès à l'échelle 8 de la Fonction Publique**) ou Baccalauréat sanctionnée par 2 années de formation (**Echelle 7 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une formation en menuiserie aluminium ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 5 années au moins, après l'obtention du diplôme requis, dans le domaine de la menuiserie ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites www.ofppt.ma (volet Ressources Humaines) et www.emploi-public.ma ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

Date et lieu de dépôt des candidatures :

Dernier délai de dépôt des candidatures **09 Mars 2018** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

**OFPPT (Bureau d'ordre)
Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11 Sidi Maârouf – Casablanca.**

N.B :

- Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite aux établissements pénitentiaires.